

**DONNEES ESSENTIELLES CONVENTIONS SUBVENTIONS - ANNEE 2021 (décret n°2017-779 du 5 mai 2017)**

<b>Nom organisme :</b>	VILLE DE COMPIEGNE	<b>Budget primitif</b>	
<b>Numéro SIRET :</b>	21 600 158 600 017	6574 - Sub. Fct. personnes de droit privé	3 461 455,00 €
<b>* Date vote du budget primitif :</b>	26-mars-21	6748 Subventions exceptionnelles	154 336,31 €
<b>* séance du conseil décidant l'octroi des subventions</b>		<b>DÉPENSES TOTALES</b>	<b>3 615 791,31 €</b>

N°	Nom attributaire	Numéro SIRET	Objet Subvention	Montant subvention en €	Nature Subvention	Modalités de versement	Conditions de versement	Politique publique	Recensement répertoire aides aux entreprises	Notification aides minimis
1	OFFICE DES SPORTS DE L'AGGLOMERATION DE COMPIEGNE	309 204 055 00029	Organisations différents évènements dont le festival des Picantins, le decastade des clubs de l'Arc, la salon de PARIS ROUBAIX, le forum des sports etc.	50 600,00 €	Numéraire	Echelonné en 3 versements	50% au plus tard fin juin, 30% en septembre et 20% au plus tard en fin d'année ou après production du bilan	Sports	Non	Non
2	LES ARCHERS DE COMPIEGNE	385 130 406 00015	Soutien pour la participation au circuit régional, au championnat de l'Oise, pour le centre de formation des jeunes, la réception de scolaires	30 000,00 €	Numéraire	Echelonné en 3 versements	50% au plus tard fin juin, 30% en septembre et 20% au plus tard en fin d'année ou après production du bilan	Sports	Non	Non
3	COMPIEGNE HANDBALL	494 970 312 00018	Soutien pour la participation aux tournois national et périscolaire, partenariats association UTC et clubs voisins, ouverture UFA et stages vacances	34 000,00 €	Numéraire	Echelonné en 4 versements	50% au plus tard fin juin, 15 % en juillet, 15 % en septembre et 20% au plus tard en fin d'année ou après production du bilan	Sports	Non	Non
4	ASSOCIATION FOOTBALL CLUB DE COMPIEGNE	303 742 480 00062	Soutien pour la participation des équipes à différentes manifestations, organisation de stages pour les jeunes, de tournois dont ceux pour les jeunes de quartiers	93 000,00 €	Numéraire	Echelonné en 3 versements	50% au plus tard fin juin, 30% en septembre et 20% au plus tard en fin d'année ou après production du bilan	Sports	Non	Non
5	ASSOCIATION FOOTBALL CLUB DE COMPIEGNE	303 742 480 00062	Soutien pour l'achat d'un minibus et le recrutement d'un agent de médiation	17 000,00 €	Numéraire	versement unique	voté au BP 2021 versé en mai	Sports	Non	Non
6	RUGBY CLUB COMPIEGNOIS	410 233 845 00016	Soutien au maintien au niveau actuel des équipes, pour la participation à des stages de perfectionnement, aux journées citoyennes, aux animations de quartiers, à l'opération rugby-cité, à la formation d'arbitres	93 000,00 €	Numéraire	Echelonné en 3 versements	50% au plus tard fin juin, 30% en septembre et 20% au plus tard en fin d'année ou après production du bilan	Sports	Non	Non
7	SPORT NAUTIQUE COMPIEGNOIS	780 526 679 00011	Soutien pour la participation aux compétitions régionales, nationales de la section compétition , aux régates de la section loisirs, partenariat avec les écoles, accueil de centres de loisirs, actions de développement durable.	40 000,00 €	Numéraire	Echelonné en 3 versements	50% au plus tard fin juin, 30% en septembre et 20% au plus tard en fin d'année ou après production du bilan	Sports	Non	Non
8	LA VIE AU GRAND AIR	242 416 021 00026	Soutien pour Le développement de la section baby-athlé, d'une école de lancers et de marche sportive, organisation du meeting de février et juin, organisation de la course des deux châteaux, du meeting des sangliers	40 000,00 €	Numéraire	Echelonné en 3 versements	50% au plus tard fin juin, 30% en septembre et 20% au plus tard en fin d'année ou après production du bilan	Sports	Non	Non
9	BMX COMPIEGNE CLAIROIX	448 777 771 00032	Soutien pour la pratique du bricross, organisation de stages, d'une course nationale et d'activités sur la région Picardie	25 000,00 €	Numéraire	Echelonné en 3 versements	50% au plus tard fin juin, 30% en septembre et 20% au plus tard en fin d'année ou après production du bilan	Sports	Non	Non
10	JEUNESSE ET NATATION COMPIEGNE 60	402 901 656 00023	Soutien pour la pratique d'activités aquatiques (natation sportive, natation artistique, natation en eau libre, plongeon, water-polo, aquagym, aquaphobie, natation à caractère médical)	24 000,00 €	Numéraire	Echelonné en 3 versements	50% au plus tard fin juin, 30% en septembre et 20% au plus tard en fin d'année ou après production du bilan	Sports	Non	Non
11	RING OLYMPIQUE COMPIEGNOIS	408 431 252 00019	soutien pour la pratique et le développement de la boxe anglaise, stages, boxing tour, organisation de championnats,	27 000,00 €	Numéraire	Echelonné en 3 versements	50% au plus tard fin juin, 30% en septembre et 20% au plus tard en fin d'année ou après production du bilan	Sports	Non	Non
12	FESTIVAL DES FORÊTS	392 093 928 00027	Soutien au festival et projet d'insertion du public fragilisé et handicapé sur le thème musique et patrimoine dans le nord de la France au temps de la renaissance	25 000,00 €	Numéraire	Echelonné en 3 versements	50% au plus tard fin juin, 30% en septembre et 20% au plus tard en fin d'année ou après production du bilan	Culture	Non	Non
13	CENTRE D'ANIMATION CULTURELLE DE COMPIEGNE ET DU VALOIS	303 626 360 00026	Soutien organisation saison culturelle	421 219,00 €	Numéraire	Echelonné en 3 versements	50% au plus tard fin juin, 30% en septembre et 20% au plus tard en fin d'année ou après production du bilan	Culture	Non	Non
14	CENTRE D'ANIMATION CULTURELLE DE COMPIEGNE ET DU VALOIS	303 626 360 00026	Soutien pour l'engagement d'un ingénieur son	25 000,00 €	Numéraire	versement unique	voté au BP 2020 versé en mai	Culture	Non	Non
15	CENTRE D'ANIMATION CULTURELLE DE COMPIEGNE ET DU VALOIS	303 626 360 00026	Soutien pour organisation de spectacles vivants (opéras, concerts, spectacles jeunes publics)	250 000,00 €	Numéraire	Echelonné en 3 versements	50% au plus tard fin juin, 30% en septembre et 20% au plus tard en fin d'année ou après production du bilan	Culture	Non	Non
16	LES COMPAGNONS DE JEHANNE	398 299 412 00013	Soutien organisation de la fête Jeanne d'Arc	23 000,00 €	Numéraire	Echelonné en 2 versements	88% au plus tard fin juin et 12% au plus tard en fin d'année ou après production du bilan	Culture	Non	Non
17	UN CHÂTEAU POUR L'EMPLOI	418 000 014 00039	soutien des actions d'insertion professionnelle et sociale	38 000,00 €	Numéraire	Echelonné en 3 versements	40% au plus tard fin juin, 30% en septembre et 30% au plus tard en fin d'année ou après production du bilan	Sociale	Non	Non
18	LA JOIE DES GOSSES	310 506 142 00010	Soutien des séjours, participations aux animations de la ville (fête des associations, carnaval des enfants, fêtes de quartier), associer les parents aux préparations des centres	25 720,00 €	Numéraire	Echelonné en 3 versements	50% au plus tard fin juin, 30% en septembre et 20% au plus tard en fin d'année ou après production du bilan	Sociale	Non	Non
19	COMITE DES ŒUVRES SOCIALES DES AGENTS DES SERVICES PUBLICS DE COMPIEGNE	216 001 586 00017	Soutien ensemble actions en faveur du personnel (plus de 2000 ayants droits)	61 000,00 €	Numéraire	Echelonné en 3 versements	50% au plus tard fin juin, 30% en septembre et 20% au plus tard en fin d'année ou après production du bilan	Sociale	Non	Non
20	LA CROIX ROUGE	775 672 272 21138	soutien activité accueil enfants en crèche	529 000,00 €	Numéraire	Echelonné en 3 versements	40% au plus tard fin juin, 40% en septembre et 20% en décembre avec la production du bilan	Petite enfance	Non	Non
21	CRECHE FAMILIALE DE L'ABBAYE DE ROYALLIEU	300 474 657 00032	soutien activité accueil enfants en crèche	293 640,00 €	Numéraire	Echelonné	versements d'acomptes sur simple demande de l'organisme	Petite enfance	Non	Non
22	AGEFAC	780 527 214 00016	soutien activité accueil enfants en crèche	30 150,00 €	Numéraire	Echelonné	versements d'acomptes sur simple demande de l'organisme	Petite enfance	Non	Non
23	CRECHE MAISON DES ENFANTS	383 231 800 00038	soutien activité accueil enfants en crèche	98 591,00 €	Numéraire	Echelonné	versements d'acomptes sur simple demande de l'organisme	Petite enfance	Non	Non
			<b>TOTAL :</b>	<b>2 293 920,00 €</b>						